

N° 102339-2021/1-ACTS/DAJI

Date du : 29 septembre 2021

Rapport de présentation

OBJET : Projet de délibération modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances.

PJ : un projet de délibération

1 – Comité consultatif du crédit (art. 1)

M. Guy-Olivier CUENOT a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein dudit comité.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

2 – Chambre de métiers et de l'artisanat (art. 7)

M. Guy-Olivier CUENOT a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein de l'assemblée générale.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

3- Comité consultatif du tourisme (art. 15)

M. Guy-Olivier CUENOT a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein dudit comité.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

4- Commission consultative d'aide à la sécurisation des commerces (art. 16)

M. Guy-Olivier CUENOT a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein de la commission.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

5 – Fonds de garantie de la province Sud (art. 17)

M. Guy-Olivier CUENOT a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein dudit fonds.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

6 – Institut de la statistique et des études économiques (art. 19)

M. Guy-Olivier CUENOT a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein dudit institut.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

7 - PROMOSUD (art. 21)

MM. Guy-Olivier CUENOT et Lionel PAAGALUA ont été désignés par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein conseil d'administration.

Il est proposé de remplacer les intéressés pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

7 – SEM de Tina (art. 22)

M. Briec FROGIER a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein du conseil d'administration.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

8 – Société des hôtels de Nouméa (art. 24)

M. Briec FROGIER a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de ces instances.

9 – Comité d'élaboration du PUD de la commune de Nouméa (art. 28)

M. Guy-Olivier CUENOT a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein dudit comité.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

10 – Société néo-calédonienne d'énergie (art. 149)

M. Guy-Olivier CUENOT a été désigné par l'assemblée de la province Sud pour siéger au sein du conseil d'administration.

Il est proposé de remplacer l'intéressé pour représenter l'assemblée de la province Sud au sein de cette instance.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.